

Conditions Générales de Vente – Voyage OldiBike

1. Champ d'application

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les prestations de voyage fournies par OldiBike, en tant qu'organisateur, à destination des consommateurs ou non-professionnels au sens du Code de droit économique belge.

Important : OldiBike propose des voyages en autonomie, incluant uniquement la réservation des hébergements et la fourniture des itinéraires (fichiers GPX). OldiBike n'assure pas d'accompagnement durant le voyage et n'est pas responsable des événements survenant au cours de celui-ci.

2. Formation du contrat

Le contrat de voyage est formé dès la confirmation écrite de la réservation par OldiBike et après réception du paiement de l'acompte.

3. Prix et modalités de paiement

3.1. Les prix indiqués comprennent les services mentionnés dans la description du voyage, toutes taxes incluses, sauf indication contraire.

3.2. **Acompte :** Un acompte non remboursable de 200 € est demandé pour tout voyage. En cas de non-paiement du solde ou d'annulation par le client (sauf souscription d'une assurance), cet acompte ne sera pas restitué.

3.3. **Prix par personne :** Les prix affichés sur le site sont indiqués par personne. Cependant, pour les réservations nécessitant une chambre double, le prix total pour deux personnes doit être réglé au moment de la réservation. Par exemple, si le prix est indiqué à 700 € par personne, le montant total à payer sera de 1 400 € pour une chambre double.

3.4. **Modifications de l'itinéraire :** Si le client demande une modification de l'itinéraire impliquant des nuits supplémentaires, les frais correspondants seront ajoutés au solde restant à payer.

3.5. **Paiement du solde :** Le paiement intégral du solde doit être effectué dans les 14 jours suivant l'envoi du devis final. Aucune confirmation ne sera validée sans ce règlement.

4. Révision du prix

Conformément à la législation en vigueur, les prix peuvent être révisés uniquement en cas de variation :

- Des taxes ou redevances imposées par des tiers sur les services inclus dans le contrat.
- Des taux de change en rapport avec le voyage.

Toute augmentation de prix sera communiquée au plus tard 20 jours avant le départ. Si cette augmentation dépasse 8 % du prix total, le voyageur peut résilier le contrat sans frais.

5. Annulation et non-remboursement

5.1. Toute annulation de la part du voyageur ne donnera lieu à aucun remboursement, quelle qu'en soit la cause.

5.2. Il est vivement recommandé au voyageur de souscrire une assurance annulation auprès d'un prestataire externe afin de couvrir les éventuelles situations imprévues.

6. Assurance Beau Temps

6.1. OldiBike propose une Assurance Beau Temps permettant au voyageur de modifier une seule fois les dates de son voyage, jusqu'à 4 jours avant le départ, pour éviter des conditions météorologiques défavorables.

6.2. Cette modification est uniquement valable si :

- Les prévisions météorologiques fiables annoncent du mauvais temps (pluie ou conditions défavorables) sur plus de la moitié de la durée du voyage.
- Ces prévisions sont confirmées par des sources météorologiques réputées avec un indice de fiabilité élevé (supérieur à 70 %).

6.3. La demande de report doit être faite par écrit, accompagnée des prévisions météorologiques correspondantes.

6.4. Le report doit obligatoirement être effectué avant le 15 septembre de l'année en cours. Passé cette date, les conditions météorologiques ne garantissent plus un voyage agréable et sécurisé. Aucun report ne sera accepté après le 15 septembre.

6.5. L'Assurance Beau Temps ne couvre pas les frais liés aux réservations supplémentaires effectuées par le voyageur (vols, transferts, etc.).

7. Modifications ou annulations par OldiBike

7.1. Si, avant le départ, un élément essentiel du contrat ne peut être exécuté, OldiBike informera le voyageur dans les plus brefs délais et proposera une solution alternative ou le remboursement des sommes versées.

7.2. Si, après le départ, une part significative des services prévus ne peut être réalisée, OldiBike mettra en place des solutions alternatives appropriées, sans frais supplémentaires pour le voyageur.

8. Responsabilité

8.1. OldiBike est uniquement responsable de la bonne exécution des services qu'il propose, à savoir la réservation des hébergements et la fourniture des itinéraires GPX.

8.2. **Voyage en autonomie** : Le client est seul responsable de la réalisation du voyage. OldiBike n'assure aucun accompagnement et ne peut être tenu responsable des incidents, accidents, pertes, retards, ou tout autre événement survenant pendant le voyage.

8.3. OldiBike ne peut être tenu responsable des manquements imputables :

- Au voyageur lui-même.
- À un tiers étranger à la fourniture des services prévus au contrat.
- À des circonstances exceptionnelles et inévitables (catastrophes naturelles, conditions météorologiques extrêmes, grèves, etc.).

9. Assurances

9.1. OldiBike recommande fortement aux voyageurs de souscrire :

- Une assurance annulation pour couvrir les cas d'empêchement imprévu.
- Une assistance voyage pour couvrir les risques particuliers tels que les accidents, la maladie ou le rapatriement.

9.2. OldiBike décline toute responsabilité pour les frais liés à des incidents non couverts par une assurance personnelle souscrite par le voyageur.

10. Réclamations et litiges

10.1. Toute réclamation relative à l'exécution du contrat doit être signalée sur place et confirmée par écrit dans les plus brefs délais.

10.2. En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, seuls les tribunaux belges seront compétents.